

**LISTE DES DELIBERATIONS
EXAMINEES PAR LES MEMBRES DU COMITE SYNDICAL
ARTICLE L.2121-25 DU CGCT**

**Séance du jeudi 24 septembre 2026 à 09h30
Salle du Conseil Municipal – Mairie de Sommières**

Le jeudi 24 septembre 2026 à 9h30, les membres du comité syndical de l'EPTB Vidourle se sont réunis, sous la présidence de séance de monsieur Stéphane PORRET à la salle du conseil Municipal les membres ont été convoqués par mail envoyé le vendredi 18 septembre 2026.

Numéro	Intitulé	Vote
2026-04-01	Approbation du Procès-verbal du comité syndical du 13 mai 2026	Adopté à l'unanimité
2026-04-02	Information des décisions prises par le Président en application de sa délégation	Adopté à l'unanimité
2026-04-03	Approbation du règlement intérieur	Adopté à l'unanimité
2026-04-04	Installation du Comité de bassin du Vidourle	Adopté à l'unanimité
2026-02-05	PAPI 3 Vidourle - Digue de Second Rang - Gallargues Le Montueux - Acquisition foncière - Prémption SAFER - Parcelles AL8 et AL225 (fiche Action PAPI 7.2a)	Adopté à l'unanimité
2026-02-06	PAPI 3 Vidourle - Digue de Second Rang - Gallargues Le Montueux - Acquisition foncière - Prémption SAFER - Parcelles AM 142 et AM 143 (fiche Action PAPI 7.2a)	Adopté à l'unanimité
2026-02-07	PAPI 3 Vidourle - Acquisition de parcelles dans le cadre de la création des digues de second rang de la rive gauche - Commune d'Aimargues - Parcelles AP 60 61 62 63 64 (Fiche action 7.2b)	Adopté à l'unanimité
2026-02-08	PAPI 3 Vidourle - Diagnostic et propositions d'aménagements pour mise en sécurité des franchissements routiers communaux du bassin du Vidourle (Fiche action 3.4)	Adopté à l'unanimité
2026-02-09	PAPI 3 Vidourle - Etude de zonage du risque inondation Gallargues Le Montueux (fiche action 4.1)	Adopté à l'unanimité
2026-02-10	PAPI 3 Vidourle : modalités de la concertation préalable rive gauche, projet des digues de second rang d'Aimargues et Gallargues le Montueux (Fiches Action 7.2a et 7.2b)	Adopté à l'unanimité
2026-02-11	Gestion du transport solide - Demande de financement pour les acquisitions foncières - Commune d'Orthoux Sérignac Quilhan	Adopté à l'unanimité
2026-02-12	PAPI 3 Vidourle - Zone d'Expansion de Crue du Crieulon - Demande de financement pour les acquisitions foncières - Commune d'Orthoux Sérignac Quilhan (fiche Action PAPI 6.6)	Adopté à l'unanimité